



## Avis aux transporteurs de marchandises

VNF nous informe de la mise en place d'un dispositif exceptionnel en faveur des entreprises des secteurs du transport fluvial. Les transporteurs fluviaux sont informés, qu'à la suite des difficultés rencontrées par les entreprises de transport fluvial, un dispositif de mesures fiscales et sociales a été mis en place par l'Etat. L'ensemble des impositions, des taxes, des cotisations et contributions sociales recouvrées par les organismes chargés du recouvrement des divers régimes obligatoires de base de sécurité sociale (Urssaf - Cgss et Rsi) ainsi que les contributions dues au régime de l'assurance chômage sont concernées. Les membres de la Commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) examineront les situations avec la plus grande bienveillance et des délais de paiement pourront être accordés, au cas par cas, au vu de la situation de l'entreprise. Le présent dispositif est mis en place jusqu'au 31/12/2008. La liste des correspondants par département de résidence administrative des demandeurs est disponible sur le site [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr) rubrique « j'anticipe et je résous les difficultés > régler mes impayés > vos correspondants CCSF ».

[entreprises.gouv.fr](http://entreprises.gouv.fr)

# Un cercle vertueux

**Au terme de 8 ans de démarches et de négociations, le SYCTOM de l'agglomération parisienne et**



R. Walter (3)

**le groupe finlandais UPM, un des leaders mondiaux dans la fabrication de papier, ont réussi à mettre en service une navette régulière entre Paris-Genevilliers et Rouen.**

Son inauguration s'est déroulée le 19 septembre, avec le premier chargement du *Mauretania*, un automateur de la SCAT affrété par Marfret. Chaque semaine, le bateau, chargé de 750t de balles de papier à recycler issues des centres de tri du SYCTOM de l'Agglomération parisienne, partira vers la papeterie UPM - Chapelle Darblay à Rouen qu'il atteindra 16 heures plus tard. Pour le voyage retour, le bateau est chargé avec des bobines de papier

neuf destinées imprimeries franciliennes. Le transport fluvial, initié par UPM début 2005 avec 17 000 tonnes de papiers à recycler, devrait atteindre 113 000 tonnes par an, en combinant le transport des matières à recycler et des bobines de papier. Anne-Marie Bacot, PAP, a souligné que ce trafic pouvait être étendu à Limay et que l'aménagement de nouvelles plate-formes conteneurs étaient en cours à Evry, Bruyères sur Oise et Montereau. M. Tynkkynen, vice-président d'UPM déclarant pour sa part que « *l'environnement est une philosophie et un devoir industriel* ». Pour ce transport de papier, un nouveau type de conteneur a été conçu. Débâtable latéralement, il facilite les opérations de chargement et de déchargement. Une étude serait en cours pour un nouveau bateau qui pourrait embarquer 60 de ces conteneurs bien spécifiques.



## Habitat Fluvial



R. Walter

Le salon de l'Habitat fluvial, organisé chaque année - sauf en 2007 où il fut annulé - par L'A.D.H.F (Association de Défense de l'Habitat Fluvial) s'est déroulé comme prévu le 20 septembre dernier au port de Javel Bas. Les bateaux étaient au rendez-vous, même si l'accident du pont de l'Archevêché était encore dans toutes les têtes et au cœur de nombreuses discussions. Néanmoins, le vide-cale, aidé par un beau soleil, a connu un succès mérité. Les visiteurs ont également pu rencontrer des professionnels de l'eau, chantiers, architectes navals et fabricants d'équipements divers. Et le matin vers 11 heures, les participants à une conférence sur la réglementation des bateaux-logement ont tenté de faire le point sur le sujet. [www.adhf-f.org](http://www.adhf-f.org)